



Délégation auprès de l'Union  
interparlementaire  
CH-3003 Berne

ipu.uip@parl.admin.ch  
parl.ch

Le 15 octobre 2025

## **151e Assemblée de l'Union interparlementaire – Débat général « Veiller au respect des normes humanitaires et soutenir l'action humanitaire en période de crise »**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames et Messieurs les parlementaires,  
Chères et chers collègues,

Je prends aujourd'hui la parole au nom de la Suisse, en tant que membre du Conseil national – la Chambre dite du Peuple –, devant cette assemblée où nous, élus du monde entier nous rencontrons pour dialoguer et interagir en vue d'un monde où Paix, Prospérité et Solidarité doivent se compléter pour nos populations et nos pays.

Notre débat d'aujourd'hui – sur le respect des règles humanitaires et le soutien à l'aide en temps de crise – est plus que jamais d'actualité. En 2025, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies plus de 310 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire et plus de 122 millions sont déplacées de force. Autre chiffre plus que regrettable : entre 2023 et 2025, nous connaissons une augmentation de 20 à 120 des conflits de niveau régional et plus !

Tous, nous sommes ainsi confrontés par la situation du monde à un impératif moral, juridique et politique. Tous, nous devons nous mobiliser !

Une mobilisation en effet hélas toujours plus nécessaire en regard de ces évolutions géopolitiques dramatiques. Nous devons dès lors agir toujours plus et toujours plus de concert, car ce n'est qu'ensemble que nous serons plus forts pour agir notamment dans le renforcement du multilatéralisme comme seul cadre permettant de trouver et de mettre en œuvre des solutions efficaces et viables, notamment aussi pour renforcer les actions utiles et déterminantes en faveur des Droits de l'Homme, de leur respect et de leur mise en œuvre concrète là où ils sont bafoués.



Fidèle à sa tradition humanitaire et à sa neutralité active, la Suisse est profondément engagée dans la défense du droit international humanitaire (DIH), dont elle est le dépositaire depuis l'adoption des Conventions de Genève en 1949. Faut-il également rappeler que c'est sur notre territoire qu'Henri Dunant a fondé, en 1863, ce qui deviendra le Comité international de la Croix-Rouge, pilier de l'action humanitaire moderne, dont la présidente et le futur vice-président sont des diplomates et anciens diplomates suisses chevronnés.

Nous sommes convaincus que le multilatéralisme est le seul cadre permettant de trouver des solutions efficaces et viables. Notre stratégie vise donc à renforcer la place de la Genève internationale, certes malmenée par les récentes décisions américaines et d'autres pays de diminution des soutiens financiers, mais qui constitue toujours un écosystème unique au monde, avec plus de 160 organisations œuvrant pour les droits humains, la migration, la santé ou encore le désarmement.

En tant qu'État hôte, la Suisse assume sa responsabilité en allouant des ressources importantes – plus de deux milliards de francs ces quatre dernières années – pour que Genève puisse poursuivre son rôle de centre névralgique du multilatéralisme et de l'action humanitaire.

Par ailleurs, la Suisse assumera l'année prochaine la présidence de l'Organisation pour la sécurité et de la coopération en Europe – l'OSCE. Après 1996 et 2004, ce sera la troisième fois que mon pays conduira les travaux de cette institution qui réunit les pays européens dont l'Ukraine et la Russie, avec les Etats-Unis.

Les priorités de la présidence suisse seront :

- Agir selon les principes d'Helsinki pour une paix durable ;
- Développer la diplomatie multilatérale inclusive ;
- Anticiper les innovations technologiques pour un avenir sûr et humain ;
- Renforcer la Démocratie, l'État de droit et les Droits de l'Homme ;
- Assurer la capacité d'action de l'OSCE.

Nous n'oublions pas non plus la capacité d'agir grâce à d'autres instances, comme le Conseil de l'Europe – dont le Secrétaire général est un ancien Conseiller fédéral et Président suisse –, et l'ONU – dont la Suisse a été ces deux dernières années membre non permanent du Conseil de sécurité.

Dans ce cadre, permettez-moi de mettre en exergue trois actions :



- Le succès de la résolution 2730 de l'ONU sur la protection du personnel humanitaire et du personnel de l'ONU dans les zones de conflits ;
- A l'occasion des 75 ans des Conventions de Genève, le rappel de l'importance du respect du droit international, du droit international humanitaire et des droits de l'Homme dans tous les contextes pertinents ;
- Le 8 octobre dernier, la Suisse et 7 autres pays ont présenté une résolution au Conseil des droits de l'Homme aux Nations Unies afin de garantir le droit à l'égalité devant la loi des personnes passibles de la peine de mort, en particulier les femmes et les personnes appartenant à des minorités ou à des catégories socio-économiques marginalisées. Cette résolution a été acceptée avec une large majorité.

Mais l'heure n'est pas à l'autosatisfaction. Elle est à la mobilisation !

Notre mobilisation à nous Parlementaires aussi ! Nous avons la capacité d'agir dans plusieurs domaines, tout particulièrement quant aux lois que nous votons, des accords internationaux que nous ratifions, ou encore des budgets que nous votons avec les moyens que nous acceptons d'attribuer – ou non ! – à de telles priorités pour le respect des normes humanitaires et le soutien des actions humanitaires en période de crise.

N'oublions donc pas notre rôle et notre responsabilité, agissons, coordonnons-nous comme ici grâce au rôle et à l'engagement de l'Union interparlementaire ou d'autres réseaux comme l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) !

Madame la Présidente, Chères et Chers Collègues,

L'humanité ne se mesure pas dans nos discours, mais dans notre capacité à agir quand tout vacille. Les parlements, plus que jamais, doivent être les gardiens et les acteurs vigilants de nos valeurs et principes communs.

Je vous remercie.

Laurent Wehrli  
Conseiller national, Parlement suisse  
Président du Groupe régional 12+ de l'Union interparlementaire (UIP)